

BULLETIN D'INFORMATION MAI 2003 - No. 1

Au sommaire:

- 1. Le mot du nouveau président du "RELAIS" ... qui vous présente le nouveau comité.**
- 2. Le "RELAIS" à votre service.**
- 3. Une rencontre avec trois responsables du Centre Espoir.**
- 4. Informations:
GRAAP (Lausanne)
PRO MENTE SANA (Genève)**
- 5. En devenant ou en étant membre du "RELAIS", on s'aide mutuellement!**

*** * ***

1. Le mot du nouveau président du "RELAIS"... qui vous présente le nouveau comité:

Lors de l'assemblée générale de notre association le 8 avril dernier, une proposition issue d'un certain nombre de membres était inscrite à l'ordre du jour, proposition visant au "renforcement du comité pour un travail plus efficace". Le comité sortant n'était plus composé que de cinq membres, après plusieurs démissions.

Nous voulions que ce renforcement se fasse avec l'ancienne équipe. Dans ce but nous avons demandé une rencontre avec le comité en février pour lui faire part de nos souhaits, de nos critiques constructives, de nos propositions; en soulignant le bon travail fait dans certains domaines. Mais il fallait assurer mieux certaines tâches, être plus présents auprès de nos membres, avoir une association plus dynamique, plus accueillante.

Malgré une lettre que nous avons envoyée par la suite, nous n'avons eu aucun écho à nos propositions; nous n'avons pas été entendus.

Nous avons appris par la suite que la présidente, le trésorier et un autre membre ne représenteraient pas aux élections, ce que nous ne souhaitons pas.

Je tenais à vous donner ces explications claires, justes et sans aucune animosité contre quiconque du comité sortant, en les remerciant très sincèrement pour tout le travail réalisé.

Un nouveau comité, constitué de dix personnes, a été élu lors de l'assemblée générale: cette équipe nouvelle doit assurer la continuité de votre association, mais en même temps prendre un nouveau départ au service de ses membres pour les informer, les aider, les défendre en cas de besoin.

Il y a des femmes et des hommes nouveaux; des anciens membres du comité qui avaient démissionné et qui ont été d'accord de se représenter dans des perspectives nouvelles, et enfin deux membres du comité sortant. Le comité, et selon les statuts, a élu lors de sa première réunion un président, un vice président, une trésorière et une secrétaire.

Voici la composition de ce comité:

Mme ALLEMANN, Yvonne
Mr BAJETTINI, Michel
Mme BURKHARDT, Louissette, trésorière
Mr DAMBRON, Jean, président
Mme GIRARDIN, Michèle
Mr HAMMARSTRÖM, Robert
Mr LOHMANN, Karl-Dietmar, vice président
Mme RAMAZOTTI, Anna

Mme REIDY PROST, Miriam, secrétaire
Mme ZWICKERT, Marie-Ange

Nous avons en plus un groupe de plusieurs personnes pour aider le comité dans les activités à accomplir.

Nous remercions tous les membres du *RELAIS* qui nous ont élu, et nous espérons mériter votre confiance par le travail que nous réaliserons en 2003-2004 pour le bien de l'association. Nos actions sont nécessaires pour que les personnes touchées directement ou indirectement par la maladie psychique soient toujours mieux prises en considération dans les différents aspects de leur vie.

Un bulletin bi-mensuel vous sera envoyé pour toujours mieux vous informer et vous inviter à participer aux activités qui seront proposées à votre intention.

Au nom du comité, soyez tous assurés de nos salutations les plus cordiales.

Jean DAMBRON
Président

2. LE RELAIS À VOTRE SERVICE:

N'oubliez pas...!

♣ NOS GROUPES DE SOUTIEN

Chaque 15 jours, les lundis à 19h à notre local:

Maison des Associations
15, rue des Savoises
(quartier Plainpalais)

Les prochaines dates sont les lundis

→ **12 mai et 26 mai**

(pas de groupe le 9 juin, jour férié de la Pentecôte)

→ **16 juin et 30 juin**

→ **14 juillet**

N.B.: Un groupe de soutien sera consacré spécialement à un thème:

"Le suivi intensif dans le milieu (SIM)"

(expérience d'une "équipe mobile de soins, située à Lausanne)

Une invitation vous sera adressé ultérieurement.

♣ PERMANENCE TOUS LES LUNDIS DU 18H à 19H À NOTRE LOCAL
où vous pouvez rencontrer le président ou le vice président de l'association

♣ TÉLÉPHONE: Contactez nous au **022 781 65 20**

- Soit vous pourrez laisser un message sur notre répondeur et nous vous rappellerons aussitôt que possible

- Soit par l'intermédiaire de notre **PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE**
(assurée par plusieurs de nos membres)

LES LUNDIS ET VENDREDIS

de 13h à 16h

(sauf les jours fériés)

♣ AUTRES MOYENS DE NOUS CONTACTER:

- par FAX: 022 781 65 21

- par e-mail: info@lerelais.ch

♣ CONSULTER NOTRE SITE WEB: www.lerelais.ch

* * *

3. Une rencontre avec trois responsables du Centre Espoir: lieu de vie et d'activités géré par l'Armée du Salut

Note: *Trois collaborateurs du Centre Espoir sont venus le 14 avril au Groupe de soutien . N'ayant malheureusement pas pu annoncer cette visite à l'avance, nous vous envoyons ce petit résumé de la discussion. La documentation sur le Centre est disponible à notre local.*

Le Centre est un lieu de vie (de courte et de longue durée) et de travail. 80% de ses 110 pensionnaires souffrent de troubles psychiques.

Question : Quels sont les critères d'admission au Centre ?

Réponse : Les demandeurs doivent être déjà à l'AI, ou en attente de l'AI. Le Centre travaille principalement avec deux pavillons à Belle-Idée reliés à la Consultation des Eaux-Vives. Le Centre voudrait que les pensionnaires aient un suivi médical thérapeutique déjà en place. Ils doivent accepter le règlement interne, ce qui suppose une certaine autonomie.

Q : Est-ce que le Centre accepte aussi des demandeurs venant d'autres secteurs ?

R : Oui, mais ils doivent changer de consultation.

Q : Est-ce que le Centre offre une surveillance médicale ?

R : L'infirmerie gère la distribution de médicaments et la réception est ouverte 24h/24h. « On voit s'ils prennent leurs médicaments » et il y a un suivi des rendez-vous avec le médecin. Si l'équipe constate qu'ils n'y vont pas, un dialogue est entamé. Chaque membre de l'équipe est responsable (répondant) d'une dizaine de pensionnaires. Le Centre fait « un petit suivi social » mais fonctionne plus par référence. Il a un système de formulation de projets et d'évaluation, et le Centre fait un bilan à l'extérieur avec le Service de Tutelle.

Q : Est-ce que le Centre essaie d'aider les pensionnaires à former des liens sociaux (à l'extérieur)?

R : De plus en plus, les gens cherchent une plus grande liberté ! « Ce qui est important pour nous c'est que le pensionnaire ait un comportement acceptable. Ceci est un des principaux objectifs évalués pendant le premier mois (période d'évaluation). L'évaluation est faite par toute l'équipe et discutée avec le pensionnaire. Le Centre est en lui-même un lieu d'insertion. Il est rare que les gens soient mis à la porte parce qu'ils ne prennent pas leurs médicaments. Ce serait plutôt par rapport à leur comportement. Souvent les gens viennent directement de Belle-Idée et ne sont pas vraiment stabilisés. Le Centre travaille avec le règlement (les règles de vie) et essaie de responsabiliser les pensionnaires.

Q : Est-ce que les pensionnaires doivent retourner souvent à la clinique ?

R : Certains ont besoin d'y retourner de temps en temps ; ils y trouvent de la sécurité.

Q : Dans ces cas-là, est-ce que l'on garde leur chambre ?

R : Oui, s'il s'agit d'un séjour à la clinique.

Q : Quelles activités sont proposées ?

R : La participation à une activité n'est plus obligatoire. « C'est inutile d'insister. » Le choix est fait selon le projet énoncé. Activités: informatique, activités polyvalentes (artisanales), poterie, bois (artistique ou restauration de meubles, production de calumets), jardinage (à Mornier, au Salève), participation aux services à l'intérieur de la maison (par ex. buanderie, cuisine). Les pensionnaires participent aussi à des ateliers organisés par d'autres organismes à l'extérieur, ou même ont un emploi à l'extérieur et viennent dormir au Centre parce qu'ils ne peuvent pas vivre seuls. 40% des personnes participant aux ateliers du Centre viennent de l'extérieur (ne sont pas pensionnaires).

Q : Est-ce que le Centre exige quand même un certain niveau de « rentabilité » dans ses ateliers?

R : La présence pour au moins 8 heures par semaine est la seule exigence. Si l'on ne vient pas à l'atelier, l'on n'est pas payé. La « présence » sans travailler est rémunéré à CHF 2.50 = « prime de participation ».

Q : Quels loisirs sont proposés ?

R : Les loisirs s'organisent plutôt pendant la soirée et le weekend.

Q : Comment se passe une journée typique d'un pensionnaire ?

R : Les repas sont servis à des heures fixes, mais il n'est pas nécessaire de s'inscrire. Le passage aux repas est coché. Le petit déjeuner et les ateliers commencent à 08h. Les pensionnaires peuvent apporter leurs propres meubles, avoir un téléphone ou la télé dans leur chambre. Il y a une kitchenette à chaque étage (elles ne fonctionnent pas en ce moment), un salon avec des livres et une télé. Fumer est interdit à la cafeteria et déconseillé ailleurs. La drogue et l'alcool sont interdits sur les lieux, mais sont là quand même. « Nous sommes en train de réfléchir sur les sanctions. C'est la grande question. »
La blanchisserie hebdomadaire est comprise dans le prix. Mais les pensionnaires peuvent aussi s'occuper de leur propre linge et de leur ménage ; il y en a qui préfèrent le faire eux-mêmes. « Nous essayons de ne pas trop institutionnaliser les pensionnaires. Le bât est quand même qu'ils partent un jour, bien que certains sont là depuis longtemps. Le bât est une certaine autonomie. Le soutien est à double tranchant.

Q : Quelle proportion hommes/femmes ?

R : c. 50%/50%. Les étages ne sont pas mixtes. Le Centre est en train de considérer la possibilité de chambres pour couples stables. Les pensionnaires doivent demander l'autorisation de la réception pour recevoir une visite dans leur chambre. Autrement, ils peuvent rencontrer leurs amis/famille à la cafetaria etc.

Q : L'âge moyen des pensionnaires ?

R : Tous les âges. La moyenne est de 45 ans. Le personnel essaye de sensibiliser Belle-Ideé au principe que lorsqu'il s'agit de jeunes personnes, il faudrait chercher ailleurs d'abord.

Q : Les frais ?

R : CHF 147 pension complète ; CHF 130 demi-pension ; CHF 110 pour la chambre. Les pensionnaires sont tous à l'AI ou en attente. Ils reçoivent aussi un complément de l'OCPA, ou ont des fonds propres. Il leur reste c. CHF 400.- à la plupart d'entre eux comme argent pour la semaine ; ils trouvent difficile de vivre avec ça. Le travail dans les ateliers du Centre est rémunéré aux tarifs de l'OFAS. Ça peut aller de CHF 0.50ct – CHF 7.50 l'heure. Mais c'est une population dont la « rentabilité » est très faible. Si quelqu'un est motivé et compétent, il est très vite orienté vers un organisme extérieur, par ex. le CIP où le salaire va de CHF 4 – CHF 12 l'heure, ou les ateliers PRO où il peut aller à CHF 15 l'heure.

Q : Quelle proportion par année y a-t-il de départs et d'arrivées par rapport aux personnes qui restent ?

R : c30% de changements par année. Il y a de plus en plus de demandes et une petite liste d'attente.

Q : Quelle place a la religion au Centre ?

R : Il y a quatre personnes à la direction qui sont "salutistes". Il y a un aumônier évangélique qui est responsable d'animer le culte, les méditations et une retraite annuelle. Il visite les pensionnaires à l'hôpital. Il est là pour les familles aussi.

Q : Quelles relations y a-t-elles entre le Centre et les familles ? Si la famille s'inquiète sur l'état de santé d'un pensionnaire, aimerait signaler une dégradation, ou avoir des informations sur la santé de leur proche, peut-elle contacter un responsable ?

R : C'est un partenariat. L'assistant social reçoit aussi la famille, surtout si le pensionnaire sollicite encore beaucoup sa famille. Chaque pensionnaire a un référent social, un dossier etc. Les familles peuvent le contacter. Le pensionnaire peut consulter son dossier.

Merci à ces trois personnes du Centre Espoir pour leur disponibilité, leur compétence et leur enthousiasme.

4. INFORMATIONS:

♣ Congrès du GRAAP - 14 et 15 mai 2003, Lausanne

♣ Séminaire sur les "Directives anticipées" en psychiatrie - 12 juin 2003, Pro Mente Sana, Genève

5. EN DEVENANT OU EN ÉTANT MEMBRE DE *RELAIS*, ON S'AIDE MUTUELLEMENT!

- ♣ Pour vous informer
- ♣ Pour vous aider
- ♣ Pour vous défendre, en cas de besoin

Pensez à vos cotisations 2003 (50 F pour une personne seule et 70 F pour un couple).

Les dons sont toujours bienvenus pour manifester votre soutien à l'association (bulletin de versement joint).

Merci d'avance!

* * *